

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU PARAGUAY, LE 20 JANVIER 2016

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation tchadienne, je souhaite la bienvenue à celle du Paraguay et la remercie de la présentation claire de son rapport national dans le cadre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel.

Nous nous félicitons qu'4e le Paraguay ait accepté toutes les 124 recommandations qui lui avaient été formulées lors du premier cycle. Ce qui démontre l'importance que ce pays accorde au mécanisme de l'E.P.U.

Nous notons avec satisfaction que le Paraguay a présenté ,en septembre 2014, un rapport à mi-parcours dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier examen.

Le Paraguay est partie à la plupart des instruments juridiques internationaux en matière des droits de l'homme et coopère avec les organes de traités auxquels il présente des rapports.

La méthodologie d'élaboration du rapport sous examen est conforme à la résolution 16/21 du Conseil des Droits de l'Homme. L'équipe rédactionnelle était composée en effet non seulement des représentants de l'Etat, mais aussi de ceux des Organisations de la société civile et d'autres institutions nationales.

Le Tchad encourage le Paraguay à renforcer son cadre normatif et institutionnel en vue de faire jouir sa population des droits économiques, sociaux et culturels.

Je vous remercie, Monsieur le Président